



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement n° 25-01

**AMENDEMENT DE DIVERS RÈGLEMENTS D'URBANISME AFIN
D'EFFECTUER UNE MISE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION
(RÈGLEMENT « OMNIBUS »)**

Aux personnes intéressées, le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Sept-Îles, donne avis à la population de ce qui suit :

- 1° Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du **20 janvier 2025**, le projet de règlement n° 25-01 « Modifications de divers règlements d'urbanisme afin d'effectuer une mise à jour de la réglementation (règlement « omnibus ») ».
- 2° L'objet de ce règlement est de réviser et améliorer différentes dispositions réglementaires, relevant du Service de l'urbanisme, faisant l'objet de difficultés quant à leurs applications.
- 3° Une assemblée publique de consultation aura lieu le **MERCREDI 5 FÉVRIER 2025 À 19 H** dans la salle du conseil municipal, située au 546, avenue De Quen à Sept-Îles, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Au cours de cette assemblée, le maire, ou son représentant, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
- 4° Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5° Ce projet de règlement peut être consulté au **septiles.ca** ainsi qu'au Service des affaires juridiques de la municipalité, 546, avenue De Quen à Sept-Îles, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

DONNÉ À SEPT-ÎLES, ce 23^e jour du mois de janvier 2025.

M. Denis Clements

Greffier adjoint

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je, soussigné, greffier adjoint de la Ville de Sept-Îles, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché dans l'hôtel de ville, une copie de l'avis ci-dessus, le 29 janvier 2025 et que j'ai fait publier copie dudit avis dans le journal *Le Nord-Côtier*, édition du 29 janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29^e jour du mois de janvier 2025.

M. Denis Clements

Greffier adjoint

DC/vld
